



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

p-ISSN: 2756-7532

e-ISSN: 2756-7524

Numéro spécial 1, janvier 2024

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

---

## REVUE LES TISONS

---

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524



---

## REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par  
**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS  
Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

p-ISSN: 2756-7532; e-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuelestisons.bf>  
[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)  
S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

#### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

#### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.



## NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,  
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,  
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRETARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,  
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina  
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli  
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr  
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,  
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste  
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO  
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en  
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.  
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant  
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas  
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,  
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.  
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des  
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,



Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## Table des matières

Un regard sociologique de l'insécurité urbaine au Mali depuis 2020 : les cas Bamako et Ségou ... Amadou TRAORÉ.....	15
Le retard académique à l'université de Dédougou : analyse des déterminants et des stratégies de résorption ... Koug-Nongom BONKOUNGOU, Zouanso SOULAMA/COULIBALY, Marcel ZERBO .....	47
Baruch Spinoza, éthicien de la réconciliation ... Siaka KONÉ.....	75
L'esclave féminin dans la société Baoulé précoloniale : de la servitude au statut d'épouse ... Kouassi Serge KOFFI.....	95
Genre et foncier urbain : l'accès des femmes à la propriété foncière et à l'investissement immobilier dans la ville de Ouagadougou ... Kis-Wend-Sida Romaine KONSEIGA, Yisso Fidèle BACYÉ ....	109
Paulin Hountondji, universaliste par conviction, relativiste par compréhension ... AGBO Béatrice Afiavi, BOSSOUSSI AGBANNINHIN Sètonджи Paterné.....	135
Vulnérabilité climatique et résilience des éleveurs agro-pastoraux de la zone sylvopastorale : cas de Bisnabé Gandé, région de Louga, Sénégal ... Geneviève DIONE, Aliou BALDÉ, Coly MBALLO .....	157
Orientation, formation et emploi des adolescent(e)s scolarisé(e)s dans l'enseignement secondaire au Bénin : les déterminants liés au sexe ... Magloire Fortuné Landry AITCHEDJI.....	177
L'enseignement/apprentissage de la discipline Français par la radio au Burkina Faso : pratiques actuelles et perspectives ... Arnaud OUÉDRAOGO.....	205
Utilisation des pesticides dans la cacaoculture et risques sanitaires associés chez les producteurs du canton Zebouo Nord à Daloa ...	

Abel Affouda ADJET, François Yao KOUAKOU, Albert Kouakou YAO .....	225
Le discours révolutionnaire et religieux dans Les Misérables de Victor Hugo : configurations éthotiques et pragmatiques ... Jacques BARRO .....	251
Migrations, peuplement et subsistance identitaire en Guinée du XI <sup>ème</sup> au XX <sup>ème</sup> siècles ... Mamady BAMBA, Fodé Bangaly KEITA, Abdoulaye FOFANA .....	281
Intérêts socio-économiques du Tamarinier noir ( <i>dialium guineense willd</i> ) dans les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki (region de Ziguinchor) ... Babacar FAYE, Virginie Ndébane MADIOUNE, Ngoné Wagane FAYE .....	305
La résurgence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » au Burkina Faso : souvenir révolutionnaire, réactualisation et réappropriation politiques ... Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA.....	341
Les limites des cours de soutien extrascolaire dans la dynamique des apprentissages scolaires des disciplines scientifiques au Burkina Faso ... Wendyam ILBOUDO, Innocent KIEMDÉ, Jean-Marie OUÉDRAOGO.....	379
Motivation pour l'apprentissage de l'anglais et réussite scolaire : cas des élèves en génie civil du lycée de la jeunesse de Ouagadougou ... Fernand OUEDRAOGO, Sékou Oumar Tidiane TRAORE .....	403
Effets de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) sur le développement des habiletés cognitives des élèves de la ville de Ouagadougou ... Boulagnin Pierre N'DO, Brigitte NANA, Koffi Pierrot KOFFI, .....	443
La morphologie verbale en koromfe, variante d'Arbinda ... Inoussa GUIRE .....	459

Les nouveaux parlars urbains : approche sociolinguistique ... Palé Sié Innocent Romain YOUL .....	495
Éducation environnementale : implémentation du tri des déchets plastiques en classe de première au Burkina Faso ... Issa ZONGO, Moussa BOUGOUMA, Cécile MOUCHERON.....	515
De la crise de la gouvernance forestière à une dynamique de régulation intégrée : cas de la forêt classée de Gonsé, commune rurale de Saaba ... Ezaï NANA.....	545
L'évolution des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (1960-2014) ... Salif KIENDREBEOGO.....	565
Médecine traditionnelle dans le soudan occidental et mutation médicale en occident chrétien au Moyen-Âge ... Konan Kouassi Parfait BORIS.....	595
Problématique de la participation des jeunes au Tchad... Tchago NDIKWÉ, Dieudonné VAÏDJIKÉ, Melissa WOUTENE .....	611



## La morphologie verbale en *koromfe*, variante d'Arbinda

### *Verbal morphology in Koromfe, Arbinda variant*

GUIRÉ Inoussa, *Linguiste*  
INSS/CNRST Ouagadougou

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

#### **Pour citer cet article**

---

GUIRÉ Inoussa, 2024, « La morphologie verbale en *koromfe*, variante d'Arbinda », *Revue LES TISONS/RISHS*, Numéro spécial 1, janvier, p. 459-494.

**Résumé :** Cet article décrit la morphologie des verbes en *koromfe* d'Arbinda, notamment la description des éléments de la structure interne des verbes et aussi des règles de combinaisons des syntagmes verbaux (SV.). Un corpus constitué d'une liste de verbes et divers éléments de prédication collectés a été constitué puis soumis à l'intuition linguistique de locuteurs du *koromfe* d'Arbinda, Des énoncés illustratifs ont été produits, des variations prenant en compte la personne, le temps verbal soumis aux arguments, le mode ainsi que le passage de la forme affirmative à la forme négative ont été testées. Le résultat montre que le système de la prédication varie aux aspects accompli et inaccompli et au mode injonctif. La structure des bases verbales et la focalisation déterminent la sélection de la forme des modalités verbales. Pour la prédication non verbale, certaines copules assument le rôle prédicatif (préd.) précisément à l'aspect inaccompli. Le fonctionnement sémantique de la conjugaison qui en découle s'en trouve diversement exprimé aussi bien à la forme affirmative que négative.

**Mots-clés :** Prédication verbale, Morphosyntaxe, Sémantique, Didactique

**Abstract:** *This article describes the morphology of verbs in Arbinda Koromfe, in particular the description of the elements of the internal structure of the verbs and also the rules for combining verb phrases. A corpus consisting of a list of verbs and various collected preaching elements was constituted then submitted to the linguistic intuition of speakers of Arbinda koromfe. Illustrative statements were produced, variations taking into account the person, the time verbal subject to arguments, the mode as well as the transition from the affirmative form to the negative form were tested. The result shows that the system of preaching varies in accomplished and incomplete aspects and in the injunctive mode. The structure of the verbal bases and the focus determine the selection of the form of the verbal modalities. For non-verbal predication, certain copulas assume the predicative role precisely in the unaccomplished aspect. The semantic functioning of the resulting conjugation is variously expressed in both the affirmative and negative form.*

**Keywords:** *Verbal preaching, Morphosyntax, Semantics, Didactic*

## Introduction

Le *koromfe* est une langue de type *gur* de la famille Niger-Congo. La langue est appelée *koromfe*, les locuteurs des *Koromba* (*Koromdo* au

singulier). Dans l'ancienne littérature les anthropologues parlent de *Kouroumba* (Griaule, 1941), *kurumba* (Schweeger-Hefel & Staude, 1972). C'est à partir de la description du parler de Mengao par un linguiste que la bonne orthographe « Koromba » a été adoptée pour les locuteurs, *koromfe* pour la langue. Si avant l'arrivée des moosi du Yatenga le royaume des Koromba occupait une grande partie du Nord du Burkina Faso, actuellement cette langue est dans quelques villages des provinces du yatenga, du Soum, du Bam et du Séno. Elle est également parlée à Yoro au Mali. Deux grandes variantes géographiques se dégagent ; la variante de l'Ouest de Djibo allant de Mengao à Titao et la variante située à l'Est parlée dans une quarantaine de villages autour d'Arbinda.

L'absence de travaux de description sur celle de l'Est fait d'elle un terrain favorable pour nos investigations linguistiques. En français, langue indo-européenne, on admet que le verbe présente un système de flexion en fonction du temps, du mode et des personnes. L'ordre temporel est-il perçu et exprimé de la même manière en *koromfe* ? Les modalités verbales, varient-elles en fonction de la personne ? Autrement dit, comment fonctionne la prédication en *koromfe* ? Voilà autant de questions qui taraudent dans l'esprit pour la variante d'Arbinda après un travail sur la morphologie nominale (à paraître). Ce qui contribue non seulement à la compréhension du fonctionnement général de la langue *koromfe*, mais aussi à la mise en place maîtrisée d'une orthographe et d'une grammaire de la langue.

L'objectif est de décrire la morphologie du verbe en *koromfe*, variante de Mengao. Nous partons de l'hypothèse que, dans ses propriétés flexionnelles, le verbe en *koromfe* d'Arbinda ne varie pas en personne ou en nombre quel que soit l'aspect, le temps ou le mode.

## 1. Cadre théorique et méthodologie

### *1.1. Option théorique*

Nous situons ce travail dans le cadre de la morphologie linguistique. L'un des principaux objectifs de la description d'une langue, est de pouvoir fixer la norme d'écriture de cette langue. Ce qui permet de mieux stabiliser son orthographe et ses règles grammaticales, outils nécessaires pour la didactique des langues. La morphologie est la partie de la linguistique qui traite des mots, pris indépendamment de leurs rapports dans la phrase. On y indique « toutes les variations qu'un même mot peut subir, en donnant les règles pour la formation des genres et des nombres, pour la déclinaison, pour la conjugaison » (Ducrot & Todorov, 1972, p. 71). Si nous considérons la définition selon laquelle « La morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règle de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas ( flexion verbale) » (Dubois, Giacomo, Guespin, & Marcellesi, 1994, p. 326), nous constatons qu'elle a deux parties.

Premièrement, il y a la description des règles de fonctionnement de la racine des mots et deuxièmement, la description des désinences que ces mots prennent lorsqu'ils changent de catégories. Comme nous nous intéressons à morphologie verbale, notre préoccupation est donc de dégager les différentes bases verbales et aussi les désinences que sélectionnent ces bases lorsque le verbe passe de l'infinitif aux différents aspects et mode.

Pour l'étude morphologique des verbes, contrairement aux noms, l'élément essentiel à prendre en compte est le temps. Ceci parce que « l'expérience montre que les procès, probablement parce qu'ils sont des procès et sont envisagés comme se déroulant dans le temps, sont particulièrement susceptibles de s'intégrer dans un système d'oppositions temporelles, alors que les concepts que nous



exprimons par des noms, étant plus rarement envisagés sous l'angle du temps, ont recours, le cas échéant, à des combinaisons lexicales variées et peu systématiques » (Martinet, 1970, p. 207).

L'étude de la prédication dans les langues africaines a été théorisée par M. Houis (1977) et approfondie par Denis Creissels (1991). De ce fait, nous nous inspirons principalement de l'approche verbale de Creissels (1991). « Concrètement, cette approche de la notion de verbe signifie que, pour établir la catégorie du verbe dans une langue, on étudie un échantillon représentatif d'expressions prédicatives irréductibles à un ou deux arguments que l'on classe tout d'abord selon leurs propriétés syntaxiques » (Creissels, Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique, 1991, p. 191).

On poursuit avec l'analyse des expressions prédicatives irréductibles qui peuvent être continues ou discontinues, ensuite on distingue la prédication verbale de celle non verbale. Pour (Choi-Jonin & Delhay, 2005, p. 126), Il faut rechercher dans l'analyse morphologique du verbe, les morphèmes flexionnels des temps verbaux, des modes et de la personne, du genre et du nombre, ensuite il faut classer ces verbes en fonction de leurs infinitifs. Au niveau syntaxique, il souligne que l'on peut classer les verbes en fonction de la présence ou de l'absence de compléments (transitifs et intransitifs), du nombre des compléments, en transitifs directs et en attributifs.

Dans la mesure où les principes de l'analyse morphologique de Choi-Jonin et al., (2005) semblent plus convenir aux langues indo-européennes plutôt qu'à celles africaines, avec un imaginaire chronologique « passé-présent-futur » plutôt que « accompli/inaccompli », nous ne retiendrons que ceux qui nous sont pertinents pour le *koromfe* en complément de l'approche de Creissels. Comme le mot *temps* est polysémique, (temps réel par rapport au moment d'énonciation) nous trouvons nécessaire de tenir compte de la valeur aspectuelle et/ou de la valeur modale et aussi

des particularités énonciatives. Pour déterminer les temps verbaux de, nous adoptons les termes aspect accompli (acc.) et aspect inaccompli (inac.) pour situer l'ensemble de nos formes verbales.

### ***1.2. Méthodologie***

Pour disposer de données orales et écrites sur le verbe, nous avons combiné la constitution de corpus à « l'intuition linguistique de locuteurs natifs » (Choi Jonin et Delhay, 1998, p.196) pour nous proposer des phrases illustratives. L'infinitif est la forme nominale du verbe, autrement dit, le mode impersonnel exprimant l'idée de l'action ou de l'état sans porter les marques de nombre et de personne, donc d'une façon abstraite et indéterminée.

Dans son dictionnaire de koromfe J. Rennison (1986) a considéré comme infinitif le radical verbal + *-am*. Mais plus tard, il a rejoint la position de (Ouedraogo, 1994, p. 42) qui ne reconnaît pas en ce morphème *-am*, la marque de l'infinitif dans la variante *koromfe* de l'Ouest. Nous notons que pour la variante de l'Est, ce morphème est bien la marque de l'infinitif. A partir de cette considération et de nos travaux antérieurs sur le lexique de Guiré et al. (2021), nous avons recensé les mots qui y sont identifiés comme verbes à l'infinitif. Ce qui nous a facilité la collecte d'un corpus de 392 verbes.

Avec des étudiants locuteurs du *koromfe* d'Arbinda pris comme informateurs, nous avons d'abord recherché les morphèmes exprimant les temps verbaux, en termes d'aspects et les modes, par la production d'exemples de prédication à partir de ces verbes, puis des énoncés sous forme d'expressions prédicatives diverses. Il s'agit des verbes conjugués aux différents temps et modes, de phrases simples et complexes, de phrases affirmatives et négatives, de verbes d'état, d'action et aussi de changement d'état. Les unités lexicales présentant une régularité flexionnelle ont été classés en fonction de la structure de leur base. Pour l'analyse, les expressions prédicatives ont été observées dans le cadre des prédications verbale et non verbale Creissels (1991).

Une recherche sur la flexion verbale en fonction de la personne, du genre et du nombre avec ou sans compléments a été faite. Elle a permis de voir le comportement morphosyntaxique des expressions prédicatives qui en découlent, et de découvrir les allomorphes de l'aspect accompli, de l'aspect inaccompli en fonction des terminaisons des radicaux verbaux et les nuances aspectuelles. C'est l'ensemble de ces résultats qui sont présentés dans la suite de notre travail.

## **2. La prédication verbale : Morphologie générale**

Le verbe est un mot qui exprime une action, un état ou un devenir et qui présente, dans certaines langues, un système complexe de formes en fonction du temps, du mode et des personnes. Dans le syntagme verbal, le verbe constitue le nexus. C'est à travers le fonctionnement du verbe que la proposition toute entière est comprise, car dans une proposition il en constitue le nexus. L'étude du système verbal *koromfe* nous permet, comme indiqué dans la méthodologie et de l'orientation théorique, de mieux nous imprégner de la structure de l'énoncé, du processus de la prédication dans cette langue à partir de l'inventaire des formes des bases verbales.

### **2.1. Inventaire des bases verbales**

Nous entendons par base verbale, tout morphème lexical obtenu après la suppression de tous les affixes flexionnels dans le cadre de la prédication. La base « est une racine ou [un] radical nu sans désinences d'un mot » (Dubois, Giacomo, Guespin, & Marcellesi, 1994, p. 63).

La complexité de certaines langues nécessite qu'une différence entre radicale et racine soit faite par les linguistes. On admet que la

racine est souvent une notion abstraite parce que susceptible de porter les sèmes essentiels communs à toutes les réalisations possibles du mot dans la langue, et que le radical serait la forme réellement prise par la racine dans tel ou tel contexte. La forme que nous considérons comme base lexicale est celle identifiée à partir de la suppression du suffixe *-am* considérée comme marque de l'infinitif. En *koromfe* d'Arbinda, la base verbale peut être de structure CV, CVC, CVCC, CVCCVC, CVCVC et CVVC

### 2.1.1. La base verbale de structure CV

Il s'agit d'une base verbale constituée d'une consonne et d'une voyelle à laquelle on peut joindre le morphème *-am* pour former l'infinitif du verbe. Ce qui revient à avoir un verbe à l'infinitif de structure CV<sup>1</sup>V<sup>1</sup>C ou CV<sup>1</sup>V<sup>2</sup>C. Cette rencontre de voyelle n'est pas sans incidence phonologique à l'impératif. Nous y reviendrons.

Exemple :

Base lexématique	Infinitif du verbe	Sens
/ce/	ceΛm	être fou
/di/	diΛm	manger
/du/	DuΛm	calciner
/fu/	fuΛm	trainer à terre
/kv /	kvΛm	tuer
/le/	leΛm	oublier
/ɲi/	ɲiΛm	s'allumer
/sã/	sãΛm	sauter
/se/	seΛm	maudire

/ta/	taam	tirer (coup de feu)
/tã/	tãam	nier
/yʊ/	yʊam	voler
/zu/	zuʌm	entrer

### 2.1.2. La base verbale de structure CVC.

La base verbale de structure CVC produit l'infinitif verbal de type CVCVC. Il s'agit de la structure la plus productive dans notre corpus. Sur un total de 392 verbes, 184 sont de cette structure.

Exemple :

Base lexématique	Infinitif	Sens
/dʊg/	dʊgam	Laisser
/fɔg/	fɔgam	faire sortir, déplacer des briques
/fog/	fogʌm	suer
/hũs/	hũsam	nettoyer
/jɔk/	jɔkam	picorer, becqueter
/sɔg/	sɔgam	boucler
/tɔs/	tɔsam	ramasser (grains)

### 2.1.3. La base verbale de structure CVCC

On en dénombre 108 verbes dans le corpus.

Base lexématique	Infinitif du verbe	sens
/dʊbt/	Dʊbtam	arracher

/bɔws/	bɔwsam	guérir, aller mieux
/bɪrg/	bɪrgam	faire mûrir
/bɪrg/	bɪrgɔm	noircir
/boɲs/	boɲsɔm	aimer
/cɔpt/	cɔptam	picoter
/cept/	ceptɔm	raser (tête)

#### 2.1.4. La structure CVCCVC

Cette structure est peut productive. Certaines de ses bases sont dérivées, notamment hɪɲsalam « lever » est dérivé de hɪnnam « se lever », de même sumbotam « ouvrir » est dérivé de fermer « couvrir ».

Base	Infinitif	sens
/hɪɲsal/	hɪɲsalam	lever, réveiller
/sumbot/	sumbotɔm	découvrir, ouvrir
/wɔɲgol/	wɔɲgɔlam	faire pourrir
/cɛndg/	cɛndgam	finir, terminer

Les éléments obligatoires du syntagme verbal sont la base simple et la modalité verbale. Le terme obligatoire est à nuancer dans la mesure où dans le mode impératif, la modalité verbale elle-même n'est pas exprimée. Nous retenons donc que la structure du syntagme verbal en usage en koromfe d'Arbinda correspond parfaitement au schéma typique du constituant syntaxique verbal de Mauris Houis (Houis, 1977, p. 926) se présente comme il suit :

Base lexématique (+ n. dérivatif) + modalités verbales.

On a donc des bases lexématiques (simples) et des bases dérivées. Une base lexématique est une base réduite au seul lexème. Une base dérivée est une base étendue par un ou plusieurs dérivatifs. C'est cette dernière situation qui est présentée comme (n. dérivatif).

Exemple :

Verbe à base simple	Dérivatif	Verbe à base dérivée
Benam « venir »	/-ɛl-/	Benɛlam « faire venir »
Sɛbam « apprendre »	/ɛl-/	Sɛbɛlam « apprendre à quelqu'un »
Sumbɔm « couvrir, fermer »	/-ot-/	Sumbotɔm « ouvrir »

Pour mieux cerner les dérivatifs dans cette variante du *koromfe*, confère (Guiré, 2023).

## 2.2. Inventaire des modalités verbales

Les modalités verbales retenues dans ce travail ne renvoient pas seulement aux modes de prédication, mais à toutes les variations auxquelles sont soumises les bases verbales dans la prédication.

Ce sont les formes aspectuelles, le mode injonctif (impératif) et le mode subjonctif.

### 2.2.1. L'aspect accompli

L'aspect nous renseigne sur e « la localisation du procès sur l'axe du temps, mais c'est une localisation (à la différence de ce que prévoient les définitions traditionnellement données du « temps ») relative à un repère qui ne coïncide pas nécessairement avec le

moment de l'énonciation. C'est d'ailleurs uniquement par son caractère non déictique que l'aspect ainsi conçu diffère du « temps » tel que le définissent les grammairiens traditionnels. » (Creissels, 1991, p. 333).

La complexité de la prise en compte du doute, de l'antériorité et de postériorité ont fait qu'en français on se retrouve avec le présent de l'indicatif, le présent du subjonctif, le présent du conditionnel, pour ne citer que ces temps. En *koromfe* d'Arbinda, nous distinguons clairement et principalement l'aspect inaccompli et l'aspect accompli. L'accompli décrit les procès achevés et met l'accent sur le caractère achevé de l'action exprimée par le verbe ou sur le résultat de cette action.

#### **2.2.1.1. L'accompli des bases verbales à structure CV**

Pour les verbes à base verbale de structure CV et dont V est une voyelle antérieure (a, ã ou e), le morphème de l'accompli est l'ensemble vide [Ø]. Le verbe garde sa structure CV comme forme verbale de l'accompli. Il s'agit des verbes dont l'infinitif présente une structure de type CVVC où VV et qui peuvent être des voyelles homotimbre ou hétérotimbres. Y figurent non seulement les verbes comme daam « avoir », naam « voir », taam « tirer », yaam « aller », sããm « sauter », mais aussi ceux de la forme leam « oublier », a seam « maudire », ceam « être fou ».

Exemples :

A dolo da - Ø a marĩ « Le vendeur a eu de l'agent.»  
//de<sup>43</sup>t./ vendeur/avoir +acc. / det. / mais//

Də na - Ø a sund -u « il a vu un cheval »  
//il h<sup>44</sup>./ voir + acc. / det. / cheval sg//

Də sã -Ø « il a sauté »  
//il h./ sauter + acc//

---

<sup>43</sup> det. = déterminant

<sup>44</sup> Il h. = il humain



Də le - Ø dt bɔɔ « il a oublié son sac »  
//il h./ oublier + acc/ det.sg. /sac sg<sup>45</sup>. //

Lorsque V de la base verbale à structure CV est  $\tau$  ou  $\epsilon$ , le morphème de l'accompli est  $\epsilon$  et se substitue à la voyelle de la base verbale :

A vīna n - $\epsilon$  zɔɔɔ « Il a plu hier soir. »  
//det.sg./pluie sg. /pleuvoir +acc. / hier soir//

A bal -iɔ d - $\epsilon$  « l'étranger a mangé. »  
//det.sg./étranger sg. /pleuvoir +acc //

Lorsque la voyelle des bases verbales de structure CV est une voyelle postérieure (o, ɔ, ɔ̃, u, v, ʊ), la marque de l'accompli est  $\epsilon$  ou e selon que cette voyelle postérieure est lâche ou tendue. Elle se suffixe à la base verbale.

Na du -e a kamaana « vous avez calciné le maïs. »  
//vous/calciner +acc. / det. / maïs/

Ba ku - $\epsilon$  a doɔɔ-fe « Ils/elles ont tué un serpent. »  
//dél.pl./calciner +acc. / det. / serpent sg. //

A lemb -gɔ yv - $\epsilon$  « L'oiseau s'est envolé. »  
//det./oiseau sg. / voler +acc. //

#### 2.2.1.2. L'accompli des bases verbales à structure CVC, CVVC, CVCC et CVCCVC

Pour les bases verbales de structure CVC, CVVC, CVCC et CVCCVC, le morphème de l'accompli est une voyelle [-e] ou [- $\epsilon$ ] selon que les voyelles de la base sont +ATR (e, o, u, ɔ) ou -ATR ( $\epsilon$ , ɔ, v, a). Dans cette catégorie se trouvent, de façon non exhaustive, les verbes comme fɔgɔɔ « suer », sumbotɔɔ « ouvrir », duɔɔ « calciner », dutɔɔ « nourrir », dubtɔɔ « arracher » et fɔgɔɔ « enlever ».

---

<sup>45</sup> sg.= singulier

Dt fog -ε dt sorow « Il a sorti ses effets. »  
 //del. sg./sortir+acc./det./effets sg.//

Dt fog -e « il a sué »

A kurk-o dtul -ε a pes-u « Le berger a nourri le mouton. »  
 //det/berger sg./nourrir+acc./ det./ mouton sg.//

A bi dtbt -ε a fega « L'enfant a arraché un arbuste. »  
 //det/enfant sg./arracher+acc./ det./ arbre dim.//  
 //dél. sg./suer+acc.//

N sumbote a gomde « il a ouvert une boîte. »  
 //all. sg./ouvrir acc./ det./ boîte sg.//

ba sumbote a gomde « ils ont ouvert une boîte. »  
 //dél. spl./ouvrir acc./ det./ boîte sg.//

On constate que pour avoir un verbe à l'aspect accompli, il faut ajouter à sa base lexématique ou dérivée, le suffixe [-e] ou [-ε] selon que les voyelles de cette base sont tendues ou lâches. Autrement dit, il faut remplacer la marque de l'infinitif du verbe par ε ou e.

Infinitif	Sens	Accompli	Infinitif	Sens	Accompli
Daam	avoir	Da	fogam	faire sortir, déplacer des briques	fogε
naam	noir	Na	fogAm	suer	foge
yaam	aller	Ya	hūsam	nettoyer	hūse

taam	tirer (coup de feu)	Ta	jɔkam	picorer, becqueter	jɔkɛ
sããm	sauter	Sã	sɔgam	boucler	sɔgɛ
tããm	nier	Tã	tɔsam	ramasser (grains)	tɔsɛ
ceɔm	être/devenir fou	Ce	dɔbtam	arracher	Dɔbtɛ
leɔm	oublier	Le	bɔwsam	guérir, aller mieux	bɔwsɛ
seɔm	maudire	Se	bɪrgam	faire mûrir	bɪrgɛ
tiɔm	mettre	tɛ	bɪrgɔm	noircir	bɪrgɛ
dɪam	manger	dɛ	bɔɲsam	aimer	bɔɲsɛ
neam	uriner	nɛ	cɔptam	picoter	cɔptɛ
duam	calciner	due	ceptɔm	raser (tête)	ceptɛ
fuɔm	trainer terre	à fue	hɪɲsalam	lever, réveiller	hɪɲsale
zuɔm	entrer	zue	sumbotɔm	découvrir, ouvrir	sumbote
kuam	tuer	kuɛ	wɔɲgolam	faire pourrir	wɔɲgɔlɛ
yɔam	voler	yɔɛ	cɛndgam	finir, terminer	cɛndgɛ
ɲɪam	s'allumer	ɲɪɛ			

dugam laisser           dugε

On peut donc résumer la règle en disant que le morphème de l'inaccompli est [ε] conformément à l'harmonie vocalique, il se réalise [-e] si la/les voyelles de la base verbale sont tendues ou Ø si la base est de structure CV à voyelle antérieure. Au niveau morphophonologique, nous dirons que c'est ε le phonème de base dans la mesure où nous avons 394 occurrences de verbes à l'accompli avec [ε] contre 127 verbes avec [e]. L'inaccompli est plus élaboré en termes de situations prédicatives.

### **2.2.2. L'aspect inaccompli**

L'inaccompli est l'aspect qui décrit les procès en cours d'accomplissement, qui sont envisagés comme un projet ou qui se répète dans le temps. Ainsi on aura comme valeur aspectuelle de l'inaccompli, l'habituel et le projectif ou projectif. Le progressif est exprimé diversement dans les langues africaines. « Nous avons par ailleurs déjà vu qu'un procédé très fréquent pour exprimer une valeur aspectuelle de progressif consiste à utiliser un nom de procès dans une prédication de type situatif : « il est au travail » pour « il est en train de travailler », « il est en sommeil » pour « il est en train de dormir », etc. » (Creissels, 1991, p. 416). En *koromfe* d'Arbinda, il est exprimé, non par un nom de procès, mais par une modalité verbale suffixale.

Vu la complexité qu'il y a à spécifier et à nommer avec exactitude ces sous-aspects de l'inaccompli, nous avons retenu les deux termes *inaccompli 1 (inac.1)* et *inaccompli 2 (inac 2)*. Ceci parce que toutes deux peuvent exprimer des phénomènes dont la réalisation n'est pas entièrement révolue, mais dans des contextes syntaxiques différents.

#### **2.2.2.1. La prédication verbale à l'inaccompli 1**

L'inaccompli 1 qui se traduit par le prédicatif verbal (préd. V.) ou morphème marqueur verbal [-aa ~ -a la]. Ce prédicatif verbal indique une durée dans le déroulement du procès. Il est utilisé généralement pour des actions qui se déroulent non seulement au moment où l'on parle c'est à dire le présent, mais aussi pour le futur.

Le morphème -aa plus un adverbe (adv.) de temps nous permet aussi d'avoir le futur. C'est cet adverbe de temps qui apporte la précision dans le temps.

Exemples :

Də yag-aa a saga nt « Il va en ville. »

/il / aller+inac.1/ det./ville sg./loc.

Də yagaa a saga nt wote « Il va (ira) en ville demain. »

/il / aller+inac.1/ det./ville sg./loc/demain/.

Wotre kã də yag-aa a cəgv nt : « Chaque jour il va au champ. »

/jour / chaque/ il/ aller+inac.1/ det./champ sg./loc.

/-aa/ peut être interchangé dans tous les contextes par /-a la/ sans changement de sens. Ce qui permet de dire que ce sont des allophones.

#### 2.2.2.2. Le prédicatif verbal des bases verbales de structure CV

Le prédicatif verbal de l'inaccompli 1 des bases verbales de structures CV se réalise [-raa].

Si la voyelle de base est /-e-/ ou /-i-/ à l'infinitif, elle se réalise [-i-] à l'inaccompli 1.

Exemple :

Base simple	Infinitif du verbe	Inaccompli 1	Sens
/ce-/	ceɔm	də cirɔɔ	Il deviendra fou

/le-/	leam	də lirΛΛ	Il oubliera
/se-/	seam	də sirΛΛ	Il maudira
/dɪ-/	dɪam	də dɪraa	Il mangera
/ɲɪ-/	ɲɪam	də ɲɪrãã	Il s'allumera
/du-/	duΛm	də duraa	Il calcinera, brulera
/fɪ-/	fɪΛm	də furΛΛ	Il trainera à terre
/ku- /	kuam	də kuraa	Il tuera
/sã-/	sãam	də sãrãã	Il sautera
/ta-/	taam	də taraa	Il tirera (coup de feu)
/tã-/	tãam	də tãrãã	Il niera
/yɪ-/	yɪam	də yɪraa	Il volera
/zu-/	zuΛm	də zurΛΛ	Il entrera

Pour les bases verbales de structure CVC, CVCC et CVCCVC, le prédicatif verbal de l'inaccompli 1 se réalise [-raa] ou [-rΛΛ] si la dernière consonne est autre qu'une latérale.

Base simple	Infinitif	Inaccompli 1	Sens
/dʊg-/	dʊgam	də dʊgraa	Il laissera
/fɔg-/	fɔgam	dəfɔgraa	Il fera sortir, il déplacera des briques
/fog-/	fogΛm	də fogrΛΛ	Il suera
/hũs-/	hũsam	də hũsraa	Il nettoiera

/jɔk-/	jɔkam	gu jɔkraa	Il (n.hum) <sup>46</sup> picorera, il becquettera
/sɔg-/	sɔgam	dəs sɔgraa	Il bouclera
/tɔs-/	tɔsam	də tɔsraa	Il ramassera (grains)

Exemple de bases verbales à structures CVCC. La consonne finale peut être b, c, k, g, f, t, s, y

Base lexématique	Infinitif du verbe	Inaccompli 1	Sens
/dɔbt-/	dɔbtam	də dɔbtraa	Il arrachera
/bɔws-/	bɔwsam	də bɔwsraa	Il guérira
/bɪrg-/	bɪrgam	də bɪrgraa	Il fera mûrir
/bɪrg-/	bɪrgam	də bɪrgraa	Il noircira
/bɔɪs-/	bɔɪsam	də bɔɪsraa	Il aimera
/cept-/	ceptam	ceptu	rasez (tête)

Exemple de bases verbales à structures CVCCVC

Base	Infinitif	Inaccompli 1	Sens
/sumbot-/	sumbotam	Də sumbotraa	Il découvrira, ouvrira
/cɛndg-/	cɛndgam	Cɛndgraa	Il finira, terminera

Le prédicatif verbal à l'inaccompli 1 des bases verbales de structure CVV, CVC, CVCC et CVCCVC,

<sup>46</sup> n.hum. = non humain

lorsque la dernière consonne est une latérale, obéit à la règle de réalisation du prédicatif verbal des bases verbales de structure CV.

Exemple :

Base lexématique	Infinitif du verbe	Inaccompli 1	Sens
/daal-/	Daalam	də daalaa	Il attendra
/dul-/	ɗulam	də ɗulaa	Il nourrira
/degl-/	deɣlam	də deɣaa	Il portera
/gal-/	Galam	də gallaa	Il nagera
/gɔl-/	gɔlam	gɔllaa	Bouillira
/hul-/	hulam	de hulaa	Il accouchera
/jil-/	jilam	də jillaa	Il contournera
/mesel-/	meselam	də meselaa	Il mesurera
/tubl-/	tublam	də tublaa	Il pilera

Pour la même structure, la latérale est géminée dans certains verbes à l'inaccompli 1.

Exemple :

Base lexématique	Infinitif du verbe	Inaccompli 1	Sens
/fil-/	filam	də fillaa	Il préparera la sauce
/gal-/	galam	də gallaa	Il nagera
/gɔl-/	gɔlam	də gɔllaa	Il bouillira
/hal-/	halam	də hallaa	Il possèdera
/cel-/	celam	də cellaa	Il fermera
/jul-/	julam	də jullaa	Il empêchera
/sel-/	selam	də sellaa	Il vannera
/zal-/	zalam	də zallaa	Il contaminera



Lorsque la dernière consonne de la base verbale (B.V.) est une nasale alvéolaire [n], le morphème de l'inaccompli 1 en position suffixale se réalise [-taa] avec une harmonisation vocalique.

Base lexématique	Infinitif du verbe	Inaccompli 1	Sens
/bɛn-/	bɛnam	də belaa	Il viendra
/dan-/	danam	də dantaa	Il lèchera
/pan-/	panam	də pataa	Il donnera
/gãŋ-/	gãŋam	də gãntaa	Il refusera
/hõn-/	hõnam	də hõntaa	Il jouera
/dɪn-/	dɪnam	də dɪntaa	Il tirera
/nɪn-/	nɪnam	də nɪntaa	Il dépècera
/hɪnn-/	hɪnnam	də hɪntaa	Il se lèvera

**NB** : Le verbe panam « donner » est commun aux deux dialectes du koromfe, mais à l'Ouest et pour le même aspect, il se réalise pandaa au lieu de patta.

Lorsque la dernière consonne de la base verbale est une vibrante [r], elle s'élide et le morphème de l'inaccompli 1 se réalise [-taa] avec une harmonisation vocalique.

Base lexématique	Infinitif du verbe	Inaccompli 1	Sens
/gor-/	Goram	də gotɔɔ	Il accrochera
/for-/	forɔɔm	fotɔɔ	Il pilera pour enlever le son
/har-/	Haram	hataa	Il touchera
/hɔr-/	hɔram	hɔtaa	Il saura
/hor-/	horɔɔm	hotɔɔ	Il fera l'amour à...
/jɪr-/	jɪram	jɪtaa	Il se bloquera
/kār-/	kāram	kātaa	déchirera

/mĩr-/	mĩrām	mitaa	Il se mouchera
/mĩr-/	mĩrΛm	mĩtΛΛ	Il est immergé
/sar-/	Saram	sataa	Il fera mévente, il sera en excès
/ver-/	verΛm	vetΛΛ	Il élèvera
/yĩr-/	yĩram	yĩtaa	Il appellera
/zer-/	zerΛm	zetΛΛ	Il s'adossera, plantera

#### 2.2.2.2.1. La durée dans le passé

L'inaccompli 1 peut également être utilisé dans une action qui dure dans le passé. Dans ce cas, la précision du temps est donnée par la particule (part.) *da* placée entre le sujet et le prédicatif verbal.

Də da dir-aa « il mangeait »

//Il h. / particule passé / manger+inac.1//

Də da bəl-aa « il venait. »

///Il h. / particule passé / venir+inac.1//

Də da wəl -aa Ouagadougou « il travaillait à Ouagadougou »

//Il h. /particule.pasé / travailler+inac1 /N.propre loc.//

#### 2.2.2.2.2. La focalisation (inaccompli 2)

La topicalisation est la mise en relief (en emphase) d'un élément de l'énoncé, d'un événement. D'un point de vue communicationnel, on opère une focalisation de l'information nouvelle. En koromfe d'Arbinda, l'élément informationnel sur lequel on se focalise se met en tête de phrase. C'est donc en même temps une topicalisation. Mais nous nous retenons du débat autour de la différence qu'il existe entre les deux, dans la mesure où « une même opération peut être réalisée par des moyens différents, et que, à l'inverse, une même construction peut correspondre à des opérations différentes, entre

langues ou états de langues, mais aussi dans une même langue »  
(Prevost, 2003, p. 102).

L'inaccompli 2 est utilisé lorsqu'il y a une topicalisation de l'objet  
ou du circonstant, c'est-à-dire, lorsque l'objet ou le circonstant sont  
placés en tête de phrase.

Exemple :

A saga nt də yag-v: « C'est en ville qu'il va. »

/ det./ville sg./loc./il / aller+inac.2/

A saga nt də yag-v wote : « C'est en ville qu'il va (ira) demain. »

/ det./ville sg./loc./il / aller+inac2/demain/

wote də yag-v a saga nt : « C'est demain qu'il va (ira) en ville. »

/demain/il / aller+inac2./ det. /ville sg./loc./

Exemple :

də diraa a fẽ « il mange du tô. »

// il b. / mange+inac.1/ art. tô /

a fẽ də di-ri « C'est le tô qu'il mange. »

/ art. tô / / il / mange+inac.2/

də wɔlaa a sarwiisi : « Il travaille ; il est du service public. »

// il b./travailler+inac.1 / det. / service //

a sarwiisi də wɔl-v « C'est du service public qu'il est. »

// det. /service / Il b. / travailler+inac.2 //

Il est formé par l'emploi de la modalité verbale [-(V)rV] suffixé  
au verbe. V finale étant une voyelle fermée qui s'harmonise avec la  
voyelle de la syllabe précédente. La consonne [-r-] aussi subit des  
modifications phonologiques l'amenant à être une nasale ou une

latérale. Ce morphème marqueur a la valeur sémantique du présent sans idée de durée contrairement à ce que Mr Rennison affirme pour la variante de l'Ouest, mais avec possibilité de répétition.

Quand le linguiste Rennison parle de l'extension de la base verbale par la suffixation de /-f/ ou de /-d/ pour l'obtention des formes « progressive » et de « durée » (Rennison, 1997, p.173), il y a des mots dont la différence entre les deux variantes est simplement phonologique, mais il y a aussi des lexies à morphologie totalement différente quand bien même elles ont les mêmes signifiés.

### 2.2.2.3. *Le prédicatif verbal des bases verbales de structure CV*

La prédicatif verbal de l'inaccompli 2 des bases verbales de structures CV se réalise [-rɪ]. [-ri]. [-rʊ] ou [-ru] en fonction de l'aperture la voyelle du radicale.

Si la voyelle de base est [-e-] ou [-i-], le prédicatif verbal de l'inaccompli 2 se réalise [-ri] ou [-rɪ]. Si elle est postérieure, il y a une assimilation progressive totale.

Exemple :

Base lexématique	Infinitif du verbe	Inaccompli 1	Sens
/ce/	ceɒm	də ciri	Il deviendra fou
/le/	leam	də liri	Il oubliera
/se/	seam	də siri	Il maudira
/dt/	dtam	də dtɪ	Il mangera
/ɲ/	ɲam	də ɲurɪ	Il s'allumera
/du/	duɒm	də duru	Il calcinera, brulera
/fu/	fuɒm	də furu	Il trainera à terre
/kv /	kvam	də kvɪ	Il tuera

/sã/	sãam	də sãrĩ	Il sautera
/ta/	taam	də tart	Il tirera (coup de feu)
/tã/	tãam	də tãrĩ	Il niera
/yũ/	yũam	də yũru	Il volera
/zu/	zuam	də zuru	Il entrera

Le suffixe -r- est en réalité la modalité verbale de l'inaccompli. Si l'énoncé à l'inaccompli est sans focalisation, on ajoute à cette vibrante la voyelle allongée [-aa].

Si un élément dans l'énoncé est focalisé (l'objet ou le circonstant), on ajoute alors une voyelle autre que la voyelle longue [-aa], et ce, en fonction de la voyelle de la base verbale. Cette voyelle est :

- ɪ si la voyelle de la base est ɪ, ε ou a ou leurs équivalentes nasales
- i si la voyelle de la base est i, e ou ʌ ou leurs équivalentes nasales
- ʊ si la base est ε (bases à structure CVCC), ʊ ou ɔ
- u si la base est e (bases à structure cvcc), a, u ou o. Cette u subit une sorte d'apocope après une latérale ou une nasale.

Les verbes suivants en font l'exception : baptrv, cęptrv cębrv cęptrv cɪptrv, haufv, kãmatrv, kãmv, sębɔlv, sĩmgrv<sup>47</sup>. Pour les bases verbales de structure CVC, CVCC et CVCCVC, le prédicatif verbal de l'inaccompli 2 se réalise [-rv] ou (-ru) si la dernière consonne est autre qu'une latérale. La consonne finale C de la base peut être b, c, k, g, f, t, s, y.

---

<sup>47</sup> On constate que la voyelle de la base verbale est suivie soit d'une bilabiale (-p, -b, -m) soit d'une labiodentale sourde (-f)

Nous reprenons dans le tableau suivant, la forme de l'inaccompli 2 conformément à la voyelle de la base verbale. Il faut comprendre que, comme nous l'avons déjà signalé, cette forme s'utilise avec une focalisation portée soit sur un élément quelconque de la phrase.

Base lexématique	Infinitif	Inaccompli 2	Sens
/dʊg/	dʊgam	də dʊgru	Il laisse
/fɔg/	fɔgam	də fɔgru	Il fait sortir, il déplace des briques
/fog/	fogΛm	də fogru	Il sue
/hũs/	hũsam	də hũsrɯ	Il nettoie
/jɔk/	jɔkam	gu jɔkrɯ	Il (n.hum) picore, il becquette
/sɔg/	sɔgam	dəs sɔgru	Il boucle
/tɔs/	tɔsam	də tɔsrɯ	Il ramasse (grains)
/dʊbt/	dʊbtam	də dʊbtrɯ	Il arrache
/bɪrg/	bɪrgam	də bɪgrɪ	Il fait mûrir
/bɪrg/	bɪrgΛm	də bɪgrɪ	Il noircit
/bɔws/	bɔwsam	də bɔwsrɯ	Il guérit
/cɔpt/	cɔptam	də cɔptrɯ	Il picote
/sumbot-/	sumbotΛm	də sumbotrɯ	Il découvre, ouvre
/cept/	ceptΛm	də ceptrɯ	Il rase (tête)
/cændg-/	cændgam	də cændgrɪ	Il finit, termine

/boɲs/	boɲsʌm	də boɲsru	Il aime
/daal-/	daalam	də daalt	Il attendra
/dul-/	dulam	də dult	Il nourrira

Le prédicatif verbal des bases verbales de structure CVV, CVC, CVCC et CVCCVC, lorsque la dernière consonne est une latérale, obéit à la règle de réalisation du prédicatif verbal des bases verbales de structure CV.

### 2.2.3. *Le mode injonctif (l'impératif)*

Le mode injonctif est obtenu en ajoutant une voyelle V à la base verbale. L'injonctif est un mode exprimé dans une morphologie différente de l'accompli, de l'inaccompli 1 et du subjonctif. Pour les bases verbales à structure CV, la morphologie du verbe à l'impératif conserve cette structure, mais les voyelles e et i deviennent i, ε et ɪ deviennent ɪ.

Base lexématique	Infinitif du verbe	Injonctif (impératif)	Sens
/ce/	ceʌm	ci	Sois fou !
/dɪ/	dɪʌm	dɪ	Mange !
/du/	duʌm	du	Calcine !
/fu/	fuʌm	fu	traîne à terre !
/kʊ /	kʊʌm	Kʊ	Tue !
/le/	Leʌm	li	Oublie !
/lo/	loʌm	lo	Perce !
/ɲɪ/	ɲɪʌm	ɲɪ	s'allume !
/sã/	Sãʌm	Sã	Saute !

/se/	Seam	Si	Maudis !
/ta/	Taam	Ta	tire (coup de feu) !
/tã/	Tãam	Tã	Nie !
/yu/	yuam	Yu	Vole !
/zu/	zuam	Zu	Entre !

À la 2<sup>e</sup> personne du singulier de l'impératif, le pronom sujet est omis tout comme en français.

À la 1<sup>re</sup> personne du pluriel (pl.), le pronom garde sa place comme à l'indicatif mais le pronom [na] « vous » est repris et postposé au verbe. C'est cette postposition qui marque l'impératif.

Exemple :

v dt na « mangeons »  
 /nous/ manger inj./vous/

A la 2<sup>e</sup> personne du pluriel le pronom [na] est repris après le verbe.

dt na « mangez »  
 / manger inj./ vous/

Pour les bases verbales monosyllabique de structure CVC, CVCC et bisyllabiques de structure CVCVC CVCCVC, la modalité verbale est une reprise de la voyelle de la première syllabe de la base verbale.

Base lexématique	Infinitif du verbe	Injonctif 2 <sup>e</sup> pers. pl.	Sens
/dʊg/	dʊgam	dʊgv na	laissez
/sɔg/	sɔgam	sɔgv na	bouclez



/tɔs/	tɔsam	tɔsu na	Ramassez (grains)
/dʊbt/	Dʊbtam	dʊbtu na	arrachez
/bɔws/	bɔwsam	bɔwsu na	guérissez
/birg/	birgam	birgi na	faites mûrir
/sumbot-/	sumbotam	Sumbotu na	découvrez, ouvrez
/cændg-/	cændgam	Cændgi na	terminez

Lorsque la dernière consonne de la base verbale est une latérale [-l] ou une nasale alvéolaire [-n], il n'y a pas de réalisation du morphème de l'injonctif. La base verbale se réalise comme telle. Il s'agit en fait du résultat de la chute de la voyelle finale du mot.

Exemple :

Base lexématique	Infinitif du verbe	Injonctif 1 <sup>re</sup> personne sg.	Sens
/daal-/	Daalam	daa	attends
/dul-/	Dulam	dyal	nourris
/dol-/	Dolam	dol	vends
/gal-/	Galam	gal	nage
/hul-/	Hulam	hul	accouche
/jil/	Jilam	jil	contourne
/hĩpsal/	hĩpsalam	Hĩpsal	réveille
/mesel/	Meselam	mesel	mesure
/tubl/	Tublam	tuba	pile
/dan-/	Danam	Dan	lèche
/tān-/	Tānam	Tān	rampe
/gɔm-/	Gɔmam	Gɔm	chasse
/lem-/	Lemam	Lem	goûte
/nam-/	Namam	Nam	moude
/mɔm-/	Mɔmam	Mɔm	souris
/sĩm-/	Sĩmam	Sĩm	Perds toi

On retient donc que la différence entre le mode indicatif et le mode impératif se trouve au niveau de la position de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel du pronom [na]. À l'indicatif, il est placé avant le verbe tandis qu'au mode injonctif (impératif), il est postposé au verbe.

Na + verbe (à l'indicatif accompli) = >+verbe+na (à l'impératif).

Tout ce que nous avons vu jusqu'à présent concerne la prédication dans sa forme affirmative. La négation pourrait avoir une incidence sur la morphologie verbale en *koromfe* d'Arbinda.

#### **2.2.4. Les formes verbales négatives**

On distingue deux sortes de négations, la négation interne et la négation externe dans les langues africaines. « Dans le premier cas, un affixe verbal est présent dans le verbe. Dans le second cas, une particule négative est placée à côté ou à la place de l'auxiliaire, ou encore à la fin du syntagme verbal, ou les deux simultanément » (Heine & Nurse, 2004, p. 244). Par comparaison, des linguistes ont montré que « n-, b-, k-, m-, t- » sont des affixes du négatif dérivés de l'ancien égyptien que l'on retrouve dans les langues soudanaises, bantoues et un peu partout.

Par exemple, *ka* est « la forme la plus répandue au Congo ». Il est utilisé dans la langue *Baayansi* du Kwilu « comme préfixe à l'impératif et dialectalement dans d'autres formes » (Hulstaert, 1950, p. 19). En *koromfe* d'Arbinda, la négation est marquée par des particules négatives dont les formes dépendent du contexte. Ces particules sont de structure CV. Ce sont : *ba*, *ka*, *do* (ou *doo*).

##### **2.2.4.1. L'expression de la négation**

Selon qu'elle touche le verbe ou un autre élément, la négation est différemment exprimée à l'accompli, à l'inaccompli et à l'impératif (injonction).

Lorsque la négation touche le verbe à l'accompli tout comme à l'inaccompli, la particule négative prend la forme *ba* « ne pas ».

Exemple :

Də bɛnɛ « il est venu »  
Də ba bɛnɛ « il n'est pas venu »  
Də dɛ « il a mangé »  
Də ba dɛ « il n'a pas mangé »  
Də bɛɫ « il vient »  
Də ba bɛla « il ne vient pas »  
Də dɪɾɪ « il mange »  
Də ba dɪɾa « il ne mange pas »

Par contre, pour l'injonctif (impératif), la particule négative employée est ka.

Exemple :

bɛ ! « Viens ! »  
ka n bɛ « Ne viens pas »  
bɛ na ! « Venez ! »  
ka na bɛ ! « Ne venez pas »  
Dɪ ! « Mange ! »  
Ka n dɪ ! « ne mange pas »  
Dɪ na ! « Mangez ! »  
Ka na dɪ ! « Ne mangez pas »

On note à partir de ces exemples ci-dessus que l'impératif, à la forme négative, exige la présence du sujet entre la particule négative et le prédicat verbal.

Pour les énoncés dont la focalisation est faite sur le terme jouant le rôle de sujet, la négation est exprimée par doo.

Də bɛnɛ « il est venu »  
Də kɔ la bɛ « C'est lui qui est venu »  
Də doo bɛ « ce n'est pas lui qui est venu. »  
Də dɛ « il a mangé »  
Də kɔ la dɪ « C'est lui qui a mangé »  
Də doo dɪ « Ce n'est pas lui qui a mangé »

Də bɛɫ « il vient »

Də doo belt « Ce n'est pas lui qui vient »  
Də belaa wote « il vient demain »  
Də doo belt wote « Ce n'est pas lui qui vient demain »

#### 2.2.4.2. La forme amalgamée de la négation

L'amalgame est issu d'un processus phonologique entre le pronom personnel de structure CV et la particule négative ba. Il procède au remplacement de l'attaque syllabique de la particule négative [b-] par celle du pronom de structure CV [d-, g-, n-] ou [b-] et à l'allongement de la voyelle de cette dernière. Ce qui veut dire que les pronoms personnels de structure V ou C ne sont pas concernés. Ce sont donc les pronoms exprimés par la nasale n « tu » et la voyelle u « nous » qui sont exclus.

Exemple :

Dt ba le - Ø dt bɔtɔ « il n'a pas oublié son sac »  
// Del. Sg./neg./oublier + acc / det.sg./sac sg. //

Daa le - Ø dt bɔtɔ « il n'a pas oublié son sac »  
// Del. Sg. / oublier + acc / det.sg./sac sg. //

Ga ba n -ε zɔnt « Il n'a pas plu hier soir.  
// Del.nH. Sg./neg. /pleuvoir +acc./ hier soir//

Gaa n -ε zɔnt « Il n'a pas plu hier soir.»  
// Pro. amal. /pleuvoir +acc./ hier soir//

ba ba le - Ø ba bɔtɔ « il n'a pas oublié leur sac.  
// Del. Sg./neg. /oublier + acc / det.sg./sac sg. //

baa le - Ø ba bɔtɔ « il n'a pas oublié leur sac. »  
// Del. Sg. / oublier + acc / det.sg./sac sg. //

On a donc C1V1 +C2V2 = C1 V2V2 avec les correspondances suivantes :

mv+ ba = maa

N + ba = n + ba

də+ ba = daa

gv+ ba = gaa

ga+ ba = gaa

v+ ba = v ba

na+ ba = naa

ba+ ba = baa

Pour conjuguer un verbe en :

L'habituel indique que le procès exprimé par le verbe se déroule habituellement. En koromfe c'est encore la modalité verbale [-aa] qui est utilisée pour exprimer l'habituel. Mais cette forme seulement ne suffit pas, d'autres termes comme [kã] « chaque » servent de précision de l'habitude.

Exemple :

Wotre kã, dɔ hubolaa la dɔ gondo « chaque jour, il se lave avant de partir »

//Jour sg./ chaque/ il h./laver+inac1/conj./il h. / partir+ imp. //

On retient donc qu'il n'y a pas de modification morphologique du verbe en fonction du genre ou du nombre se rapportant au sujet. Néanmoins, une modification est constatée dans le passage d'un aspect à un autre.

L'étude de la morphologie verbale permettra à termes, de fournir des connaissances linguistiques pouvant servir non seulement à la graphie mais aussi à la didactique de cette langue.

## Conclusion

Dans ce travail sur la morphologie verbal en *koromfe* d'Arbinda, nous avons fait ressortir au niveau de la prédication verbale, l'inventaire des structures et les modalités verbales qui les accompagnent aussi bien à l'aspect accompli, à l'inaccompli 1 et 2 et à l'injonctif. De manière générale, la modalité verbale de l'accompli est la voyelle antérieure mi-fermé [-e] ou mi-ouverte [ɛ] selon le timbre de la base verbale.

Celle de l'inaccompli 1 est [-raa] ou [-rAA] pour les bases verbales de structures syllabiques ouverte CV, ou fermée comme CVC,

CVCC et CVCCVC lorsque la dernière consonne est une occlusive b, c, k, g, f, t, une fricative s ou une semi-voyelle y. Mais si elle est une latérale l, la modalité verbale est [-aa] pour les bases verbales de structure CVVC, CVCC et géminée si la base est de structure CVC. Lorsque la dernière consonne de la base verbale est une nasale alvéolaire [-n] ou une vibrante [-t], la modalité de l'inaccompli 1 se réalise généralement [-taa] avec une sorte de fortition de l'occlusive nasale alvéolaire.

L'inaccompli 2 est la modalité réservée pour les verbes à l'inaccompli dont le circonstant est focalisé. Elle est de forme /-rV/ pour les bases verbales à structure syllabique CV et de forme /-V/ pour toutes les autres structures. Dans tous les cas, la voyelle /-V/ dépend de la nature des voyelles de cette base. Elle se réalise [ɪ] ou [i] si les voyelles de la base sont antérieures lâches ou tendues. Elle se réalise [ʊ] ou [u] si les voyelles de la base sont postérieures lâches ou tendues.

Au niveau de l'expression de la négation, on retient le choix qui est fait des particules négatives *ka* pour le mode impératif, *ba* pour la négation portée sur le verbe et *do* lorsqu'elle porte sur un élément autre que le verbe. Lorsqu'elle porte sur le verbe, on note une réalisation de l'amalgame issu du pronom et de la particule négative *ba*. Tout comme dans la variante de l'Ouest, le verbe ne varie pas en personne et en nombre. Mais des différences sont observées aussi bien à l'accompli, à l'inaccompli qu'à l'impératif. Ces différences, la prédication non verbale et les éléments morphosyntaxiques feront l'objet d'un prochain article.

## **Bibliographie**

Choi-Jonin, Injoo et Delhay, Corinne, 2005, *Introduction à la méthodologie en linguistique: application au français contemporain*, P. U. Strasbourg, Trad., Strasbourg.

Creissels, Denis, 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, ELLUG, Éd., Grenoble.

Creissels, Denis, 2006, *Syntaxe générale une introduction typologique 1 : Catégories et constructions*. Hermès Sciences.

Creissels, Denis, 2021, "Introduction à la typologie syntaxique : La phrase verbale simple" p. 1-18. Récupéré sur [https://llacan.cnrs.fr/fichiers/Creissels\\_Syntaxe\\_FieldLing\\_2021-FR.pdf](https://llacan.cnrs.fr/fichiers/Creissels_Syntaxe_FieldLing_2021-FR.pdf).

Dubois, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin, et Christiane Marcellesi, 1994, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, E. d. Seuil, Éd., Paris.

Griaule, Marcel, 1941, "Le Domfé des Kouroumba", *Journal de la Société des Africanistes*, p. 7-20. doi:<https://doi.org/10.3406/jafr.1941.2499>

Guiré, Inoussa, Diallo, Asseta., Ouali, Laetitia, Sankara, Mohamed, Traoré, Mori-Edwige, Youl, Palé Sié Innocent Romain, Tao, Adramane, 2021, *Lexique koromfe, variante d'Arbinda*, éd. 1, INSS/CNRST, Éd., Ouagadougou: Application Android. Récupéré sur <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.karo.koromfe.guire&hl=fr&gl=US>.

Guiré, Inoussa, 2023, "Les mécanismes de créations lexicales par dérivation en koromfe, variante d'Arbinda", ULSH, Éd., *kurukanfuga*, 2(8), 88 -102. doi:10.5281/zenodo.10449462.

Guiré, Inoussa et Congo, Aoua Carole, 2023, Novembre, "Esquisse d'une bi-grammaire koromfe-français, outil didactique pour l'enseignement bilingue et l'alphabétisation des adultes", *Akofena Spécial* (10), p. 105-120.

Heine, Bernd et Nurse, Derek, 2004, *les langues africaines*, Paris, Karthala.

Houis, Maurice, 1977, "Linguistique africaine", *Ecole pratique de Hautes études, 4e section*, p. 925-930. Récupéré sur [https://www.persee.fr/doc/ephe\\_0000-0001\\_1976\\_num\\_1\\_1\\_6310](https://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0001_1976_num_1_1_6310)

Hulstaert, Gustaaf, 1950, *La négation dans les langues congolaises*. Bruxelles: Institut Royal Colonial Berge, Falk Fils. Récupéré sur <https://urlz.fr/p8CN>

Martinet, André, 1970, "La linguistique synchronique", Vol. *Études et recherches*, Paris, Collection SUP, PRUF.

Ouedraogo, Boureima, 1994, *Esquisse phonologique du koromfe, mémoire de maîtrise, département de linguistique*, Université de Ouagadougou.

Prevost, Sophie, 2003, "Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents", O. Journal, Éd., *Cahiers de praxématique* 40, p. 97-126. Récupéré sur <http://journals.openedition.org/praxematique/2707>

Rennison, R. John, 1997, *Koromfe descriptive grammar*, Routledge, Éd., London.

Schweeger-Hefel, Annemarie et Staude, Wilhelm, 1972, *Die Kurumba von Lurum. Monographie eines Volkes aus Obervolta (Westafrika)*, éd. 1st Edition, V. A. Wien, Éd., Wien.